



TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

**Demande en restitution de la taxe sur la valeur ajoutée sur les achats effectués par les missions diplomatiques ou consulaires et les organisations internationales et régionales.
(Art. 92 § II du Code Général des Impôts)**

Je soussigné (e) : (nom, prénom) :

Accrédité (e) au Maroc en qualité de :

Agissant en mon nom propre ⁽¹⁾

Ou au nom de l'organisme que je représente ⁽¹⁾

Pays/Organisation ⁽²⁾ représenté (e) :

.....

Ayant ma résidence au Maroc :

Identifiant fiscal n° /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_

Sollicite par la présente, en application des dispositions du paragraphe II de l'article 92 du Code Général des Impôts, institué par l'article 5 de la loi de finances n°43-06 pour l'année budgétaire 2007, promulgué par le dahir n°1-06-232 du 10 Hija 1427 (31 décembre 2006), la restitution de la taxe payée sur mes achats de marchandises, travaux ou services acquis auprès d'assujettis à la taxe sur la valeur ajoutée récapitulés dans le tableau figurant au verso de la présente.

Les sommes à me restituer, qui seront arrêtées en fonction des documents et justifications annexés à la présente demande, et sous réserve de contrôle et vérifications ultérieurs, devront être virées :

au compte RIB n°

ouvert à la banque

intitulé :

Je certifie que la restitution demandée porte exclusivement sur la T.V.A ayant grevé les opérations visées au paragraphe II de l'article 92 du Code Général des Impôts susvisé, que les renseignements consignés dans la présente, ainsi que les justifications y annexées sont sincères.

A, Le

Signature et cachet :

1) Cocher la case correspondante

2) Rayer la mention inutile



TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE



DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS

LISTES DES MARCHANDISES, TRAVAUX OU SERVICES ACQUIS *

Nom et Prénom ou dénomination de l'organisme bénéficiaire de la demande :

N° d'ordre	Date	Nom et adresse du fournisseur	N° Identifiant fiscal	Nature (marchandises travaux, services)	Montant de la facture H.T.	Montant de la T.V.A.	Référence et modalité de paiement

Signature et Cachet:

* Joindre à la demande cette liste ainsi que les factures d'achat ou autres pièces justificatives des marchandises ou services acquis auprès d'assujettis à la TVA.